

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de SAULT-BRENAZ, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur ALONSO Nazarello, le Maire.

Présents : MM. FOUGERAY Nathalie, GARNIER Jérôme, ROSSI Marguerite, TETU Alain, BOIS Séverine, DEBRAY Claudine, FERRE Marcel, PRINZIVALLI Lionel, KERMAÏDIC Karine, AOUIT Chaïta, MIRABEL Yoann, NIEZ Edith

Excusée : CORNA Véronique

Il nomme Monsieur Alain TETU comme secrétaire de séance.

Date de la convocation : 14 novembre 2022

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 18h en demandant s'il y a des questions concernant le compte rendu du précédent procès-verbal du Conseil Municipal qui s'est tenu le 25.10. Aucune remarque n'est formulée. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Travaux Mairie / Ecole / Salle des fêtes
2. Approbation globale du PLU
3. ZAC de Longeret
4. Propositions de non valeurs sur le budget de l'eau
5. Calendrier des manifestations 2023
6. Banquet de l'amitié
7. Proposition de création d'un ossuaire sur 2023
8. Vacance de poste de Mr. Joël JOLY
8. Commission déchets du mardi 15 novembre
9. Facture NAD
10. Questions diverses

1. Travaux Mairie – Ecole – Salle des Fêtes

Les enrobés sont prévus le mercredi 23 novembre. L'entretien et la mise en route de la chaudière sont à faire rapidement. La modification de la commande de l'ascenseur est reportée. Les DGD (décompte général définitif) de chaque artisan suivent leur cours.

2. Approbation globale du PLU

L'approbation globale du PLU s'effectuera lors du prochain conseil. Nous sommes toujours en attente du dossier final pour impression papier. Puis nous poursuivrons par le contrôle de légalité. Une réunion est à prévoir avec la commission avant le prochain conseil.

3. ZAC de Longeret

L'étude des niveaux par rapport au PPRI et le plan définitif de zonage sont mis à disposition par le cabinet des géomètres Cosmos. Il faut prévoir une réunion avec les acquéreurs pour la validation finale d'achat.

4. Propositions de non valeurs sur le budget de l'eau

* Le Maire,

Donne connaissance au Conseil de créances d'Eau et Assainissement concernant 9 dossiers qui s'avèrent irrécouvrables, d'un montant global de 8 384,89 euros.

Il propose de refuser 2 dossiers :

- ✓ dossier SEQUEIRA d'un montant de 294,74 euros suite à succession et facture réglée,
- ✓ dossier BABOUCHE d'un montant de 7 441,51 euros en raison d'une succession en attente.

Il propose d'admettre en non-valeur les 7 autres dossiers pour un montant de 648,64 euros.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- ✓ **REFUSE** l'admission en non-valeur du dossier SEQUEIRA d'un montant de 294,74 car facture réglée et du dossier BABOUCHE d'un montant de 7 441,51 euros en raison d'une succession en attente.
- ✓ **DECIDE** d'admettre en non-valeur 7 dossiers pour un montant de 648,64 euros,
- ✓ **HABILITE** le Maire à signer tous documents comptables se rapportant à cette décision.

* Vu l'article L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire,

Donne connaissance au Conseil d'une créance au budget Eau Assainissement concernant des dossiers qui s'avère irrécouvrables, d'un montant de 818,86 euros.

Il propose d'admettre cette somme en non-valeur.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- ✓ **CONSIDERANT** qu'il s'agit d'une somme irrécouvrable malgré les recherches effectuées par la Trésorerie ;
- ✓ **DECIDE** d'admettre en non-valeur la somme de 818.86 euros à l'article 6541 du budget « EAU-ASSAINISSEMENT SAULT-BRENAZ ».

5. Calendrier des manifestations 2023

Réunion des présidents d'associations a eu lieu le lundi 14 décembre. 11 associations étaient présentes sur les 14. Le vin chaud des illuminations est relancé.

6. Banquet de l'Amitié

71 inscriptions au Banquet de l'amitié du dimanche 20 novembre. Le bilan de cette journée est très positif. L'animation était bien adaptée à cette manifestation (Sylvie Comanzo). Le repas préparé par le traiteur "Aux Délicatesses" était de qualité.

7. Proposition de création d'un ossuaire

Un devis est en cours pour la création d'un ossuaire. Possibilité d'utiliser un caveau libre pour cet ossuaire.

8. Vacance de poste de Mr. Joël JOLY

Tous les candidats ont été reçus au lundi 21 novembre. Une formation "Fonctionnalité du site Emploi Territorial" est prévue le mardi 29 novembre au CDG01.

9. Facture NAD

Les droits de successions de Mme Babouche, décédée en novembre 2020, sont encore en cours. La commune réglera directement cette facture à la NAD.

10. Questions diverses

Page Facebook : A mettre en place lors de la prochaine réunion de la commission communication.

RAR budget 2023 à prévoir avant fin novembre : afin de pouvoir couvrir les factures des artisans sur janvier, février et mars, le Maire propose le montant des RAR suivants.

* **Dépense investissement budget commune 2022** :

- Chapitre 20, compte 202 = 10 000 euros (Plu)
- Chapitre 20, compte 2031 = 8 500 euros (Etude futurs projets)
- Chapitre 23, compte 2313 = 70 000 euros (Travaux mairie)

* **Dépense investissement budget Eau/Assainissement 2022** :

- Chapitre 23, compte 2315 = 30 000 euros (Travaux)

Le conseil municipal accepte l'intégralité des RAR sur les 2 budgets 2022

Service de gestion comptable de Montluel : Transfert des trésoreries d'Ambérieu en Bugey, de Meximieux, de Poncin et de Pont d'Ain au Service de Gestion Comptable de Montluel le 01/01/2023. Gestion de 82 communes, 4 communautés de communes. Liste des opérations à mener entre novembre et décembre.

Tarif location des communaux : Des renseignements seront pris auprès des communes voisines.

Commémoration du 11 novembre : Commémoration maintenue malgré l'absence pour maladie du maître de cérémonie. Bonne participation de la population et des enfants de l'école.

Road pizza : Le commerçant ne s'est pas présenté au rendez-vous.

Convention rejet des eaux non domestiques demandée par Torbel : Des renseignements seront pris auprès du SR3A.

Premier médecin recruté par le Département de l'Ain à Serrières de Briord

Destruction de nids de frelons asiatiques : Un premier nid a déjà été fait vers le circuit moto à Chantemerle. Une autre demande est en cours pour un nid situé à environ 100m du premier.

Demandes de coupes de bois : Une demande a été faite à Mr Musy de l'ONF.

Pose des illuminations semaine 47 : La pose des illuminations est prévue sur 2 jours.

10. Dates à retenir :

- ✓ Lundi 28 novembre : Réunion CCPA.
- ✓ Mercredi 30 novembre à Oyonnax : Formation "La législation des cimetières".
- ✓ Samedi 3 décembre : Sainte Barbe des sapeurs-pompiers.
- ✓ Lundi 5 décembre : Hommage aux Combattants A.F.N - 17h.
- ✓ Jeudi 8 décembre : Vin chaud des illuminations.
- ✓ Vendredi 9 et samedi 10 décembre : Marché de Noël du Sou des Ecoles.
- ✓ Dimanche 11 décembre : Concert de la chorale des Bords du Rhône.
- ✓ Mercredi 15 décembre : Réunion avec Maison France Services.

Prochain Conseil Municipal le mardi 20 décembre 2022 à 19h - Salle du Conseil

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

**Le Secrétaire de séance,
Alain TETU**

**Le Maire,
Nazarello ALONSO**